



Ngum Hilda présumé auteure de l'acte ignoble, a été présentée vendredi dernier chez le procureur de la République.

Elle est sous le coup de l'article 276, qui punit à mort le meurtre commis avec préméditation où par empoisonnement. Elle a été conduite à la prison centrale de Bamenda, en attendant sa comparution devant le tribunal. La Nouvelle Expression est allé enquêter sur cette histoire qui continue d'alimenter les sujets. Contrairement à ce qui se dit sur les réseaux sociaux et dans les quartiers, Ngum Hilda aurait tué plutôt ses 2 enfants et non 4. Selon les premières déclarations de la jeune femme présumé auteur de ce forfait, «c'est parce qu'elle était maltraité rejetée, ses deux enfants aussi, par sa famille, qu'elle a décidé de mettre fin aux jours de son garçon de 4 Ans et de sa fille de 2 ans», a laissé entendre un des enquêteurs de cette rocambolesque affaire. On se souvient que, sur cette même affaire, il se disait que c'est dans le but d'être acceptée par son prétendant rencontré sur facebook que la nommée Ngum Hilda Lum aurait décidé d'éliminer 4 enfants qui constituaient d'après les témoignages un obstacle pour son futur mariage. À la police judiciaire où les préliminaire de l'enquête se sont déroulés, cette hypothèse s'avère être fausse affirme sous anonymat un des enquêteurs rencontré par La Nouvelle Expression.

Que s'est-il réellement passé ?

C'est une scène horrible qui se déroule au quartier dénommé Mile 8 à Bamenda, chef-lieu de la région du Nord-ouest et qui plonge toute la population dans un courroux et une peur morbide. La nommée Ngum Hilda Lum 23 ans, et mère de trois enfants vit avec ses parents, deux de ses propres enfants et aussi les enfants de sa soeur. Cette mère célibataire aurait été abandonnée depuis des années par le père de ses trois enfants. Le 15 juillet 2021 dans la nuit vers 19h, la jeune femme mélange un produit toxique dans de l'eau et le fait boire par ses 2 enfants qui vivaient avec elle à ce moment. Le matin du 16 la famille ayant brusquement trouvé les enfants morts, et à côté des corps le reste d'un produit douteux, confronta la femme qui finira par admettre que c'est elle qui a commis le crime. Elle sera conduite manu-militari par les parents au commissariat du troisième. Dans un premier temps, la famille de son côté affirme que la femme a tué ses enfants dans le seul but de se mettre enfin avec un homme qu'elle a rencontré sur le réseau social Facebook. Ce dernier lui aurait proposé le mariage.

L'affaire sera envoyée à la police judiciaire de Bamenda pour les enquêtes préliminaire. Durant son séjour à la police judiciaire de Bamenda, la femme va avouer son forfait selon les sources de la police judiciaire, elle affirme avoir agi sous l'influence du diable. Elle laisse entendre comme elle et ses enfants sont abandonnés, maltraités par sa famille contrairement aux enfants de sa sœur. Selon la police judiciaire, le produit utilisé pour ce forfait est un insecticide qui avait été mélangé avec de l'eau et que les deux bouts de choux ayant bu, vont immédiatement passer de vie à trépas. D'ailleurs selon notre source à la police judiciaire, la garde à vue de Ngum Hilda avait été prolongée de 48 heures par le Procureur de la République pour une expertise sur le produit qui a été utilisé pour tuer les deux enfants. Vendredi dernier elle a été conduite au parquet, puis à la prison centrale de Bamenda pour la suite de cette affaire.

La Nouvelle Expression
